



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA



NUMÉRO 043



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 31 mars 2015

Président

M. Royal Galipeau

Comité permanent des anciens combattants

Le mardi 31 mars 2015

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC)): Bonjour.

[Français]

Ce matin, nous entamons la 43^e séance du Comité permanent des anciens combattants.

[Traduction]

Nous abandonnons temporairement notre étude de la transition des militaires de la Défense nationale au statut d'anciens combattants. Nous entendrons plutôt des représentants du ministère des Anciens Combattants, notamment Sue Foster, sous-ministre adjointe, Politiques, communications et commémoration, John Desrosiers, directeur par intérim, Opérations de commémoration, et Richard Rohmer, major-général à la retraite et conseiller spécial du ministre.

[Français]

Le but de leur présentation est de donner une mise à jour sur les événements de commémoration du ministère des Anciens Combattants et de discuter de certaines initiatives de commémoration. Nous traitons de ce sujet aujourd'hui, puisque c'est le meilleur moment pour le major-général à la retraite Rohmer.

[Traduction]

Ce sera le seul point à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, et la nature de la séance ressemblera beaucoup à celle de la séance portant sur la Marche de Nimègue, qui a eu il y a quelques semaines.

Major-général, nous sommes prêts à être éclairés par vous.

Major-général (à la retraite) Richard Rohmer (conseiller spécial auprès du ministre, Vétéran canadien principal pour la bataille de la libération des Pays-Bas, ministère des Anciens Combattants): Nous, les invités à ce bout-ci de la table, sommes également prêts, monsieur le président. Nous ne sommes pas particulièrement bien préparés, mais nous sommes prêts.

Des voix: Oh, oh!

Je suis le conseiller du ministre, et son conseiller ne prend aucune décision. Les décisions sont prises par les gens qui m'accompagnent et ceux qui aident le ministre. D'emblée, je me protège, car les gens qui m'accompagnent sont au courant de tout ce que nous faisons, alors que mes connaissances sont seulement fragmentaires. Et, comme je viens de la force aérienne, je ne suis pas certain d'avoir bien maîtrisé ces connaissances.

Mme Sue Foster (sous-ministre adjointe, Politiques, Communications et Commémoration, ministère des Anciens Combattants): Merci, général Rohmer.

Manifestement, le général Rohmer est très modeste.

Bonjour, monsieur le président, bonjour, chers membres du comité. Comme M. Galipeau l'a indiqué, je m'appelle Sue Foster.

[Français]

Je suis la sous-ministre adjointe, Politiques, communications et commémoration d'Anciens Combattants Canada.

[Traduction]

Il y a cinq mois hier que je suis entrée au service d'Anciens Combattants. Par conséquent, je suis un membre relativement nouveau du ministère. Au cours des derniers mois, je me suis beaucoup amusée, et j'ai profité des nombreuses festivités qui ont eu lieu. Nous avons été très occupés.

[Français]

C'est la première fois que je comparais devant ce comité. Je suis heureuse d'être ici pour vous informer des prochaines activités commémoratives d'Anciens Combattants Canada.

[Traduction]

Comme vous le savez, je suis accompagnée du major-général Richard Rohmer. Le général Rohmer fait fonction de conseiller spécial du ministre. Il est aussi l'aîné des anciens combattants canadiens de la bataille pour la libération des Pays-Bas. Mon autre compagnon est John Desrosiers, notre directeur des Opérations de commémoration.

Notre exposé d'aujourd'hui est divisé en trois principales parties. Premièrement, nous vous fournirons des renseignements généraux pour replacer dans son contexte l'intensification de la période de commémoration de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale. Ensuite, nous vous donnerons un aperçu des événements que le gouvernement du Canada projette pour marquer le 100^e anniversaire de campagne de Gallipoli.

Aujourd'hui, le général Rohmer et moi mettrons l'accent sur deux de ces initiatives. La première initiative est le 100^e anniversaire de la campagne de Gallipoli, un combat important dans l'histoire du Royal Newfoundland Regiment. Ensuite, nous parlerons du 70^e anniversaire de la libération des Pays-Bas.

Nous commencerons par la diapositive n° 4. Je pense que vous avez sous les yeux une copie de la présentation, qui est accompagnée de quelques renseignements généraux. Le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, qui ont lieu de 2014 à 2020, représentent une occasion unique pour les Canadiens de réfléchir à la longue histoire militaire de notre pays, dont nous pouvons être fiers. Au cours de cette période, Anciens Combattants Canada, en collaboration avec Patrimoine canadien et bien d'autres partenaires au Canada et à l'étranger, entreprendra une série d'activités commémoratives soulignant les sacrifices et les réalisations extraordinaires de tous ceux qui ont servi.

●(0850)

[Français]

Anciens Combattants Canada, au nom du gouvernement du Canada, est responsable de l'entretien de 14 monuments commémoratifs en France, en Belgique et en Angleterre. Ces monuments commémorent les Canadiens et les Terre-Neuviens, hommes et femmes, qui ont servi durant les Première et Seconde Guerre mondiales.

On attend un nombre accru de visiteurs canadiens à ces monuments au cours de la période de 2014 à 2020. Anciens Combattants Canada veillera à ce que l'expérience des visiteurs continue d'être riche et significative, notamment grâce aux services offerts par les guides étudiants au mémorial terre-neuvien à Beaumont-Hamel et au mémorial national du Canada à Vimy, en France.

[Traduction]

Cette période commémorative intense donnera aux Canadiens l'occasion extraordinaire de célébrer un patrimoine dont ils peuvent être fiers et, ce qui importe encore plus, de rendre hommage à ceux qui ont servi et continuent de servir notre pays dans le but de faire respecter nos valeurs de paix, de liberté et de démocratie.

Comme la diapositive n° 5 l'illustre, le prochain anniversaire marquant que le ministère soulignera sera, comme je l'ai indiqué, le 100e anniversaire de la campagne de Gallipoli, aussi connue sous le nom de campagne des Dardanelles, de bataille de Gallipoli ou de bataille de Çanakkale — je pense qu'ils ont inscrit ces mots pour me mettre à l'épreuve. C'est une campagne de la Première Guerre mondiale qui s'est déroulée sur la péninsule de Gallipoli, en Turquie, du 25 avril 1915 au 9 janvier 1916.

Cette campagne de 10 mois est la première bataille majeure entreprise par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et on considère souvent qu'elle marque la naissance d'une conscience nationale dans ces deux pays. La date du débarquement, soit le 25 avril, connue sous le nom de Journée commémorative de l'ANZAC, demeure la plus importante activité commémorative des pertes militaires de ces deux pays.

Lorsque la Grande-Bretagne s'est engagée dans la Première Guerre mondiale le 4 août 1914, Terre-Neuve, qui était alors un dominion britannique, s'est soudainement retrouvée en guerre elle aussi. Gallipoli est la première des nombreuses batailles qui ont permis au Newfoundland Regiment de se tailler une réputation impressionnante au cours de la Première Guerre mondiale et d'acquiescer le titre « Royal ». Vingt-quatre des 47 membres du régiment qu'on sait avoir péri au cours de la campagne de Gallipoli sont ensevelis sur la péninsule. La contribution du Canada à la campagne de Gallipoli est moins importante que celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ses principaux efforts ont consisté à traiter les blessés dans les hôpitaux militaires de la région de l'Est de la Méditerranée. Chaque année, des cérémonies ont lieu sur la péninsule de Gallipoli les 24 et 25 avril, des cérémonies auxquelles participe normalement un petit contingent de l'ambassade canadienne d'Ankara.

Je vais passer à la diapositive n° 6. Comme 2015 marque le centenaire de la campagne de Gallipoli, l'Australie et la Nouvelle-Zélande souhaitent ardemment souligner cet anniversaire important. Par conséquent, le gouvernement turc limite la participation à cet événement à 10 500 personnes, une limite qui est dictée par la capacité des lieux. Dix places ont été accordées au Canada, à condition qu'il les utilise pour coordonner la participation de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour rendre hommage aux Terre-Neuviens qui ont perdu la vie au cours de cette campagne, Anciens Combattants Canada collabore avec le Royal Newfoundland Regiment afin de désigner une délégation régimentaire. Nous nous attendons à ce que le contingent du Royal Newfoundland Regiment comprenne le colonel honoraire, lieutenant-gouverneur Frank Fagan. Les autres places seront occupées par des officiers commissionnés et des sous-officiers. Nous prévoyons que cinq représentants du Royal Newfoundland Regiment se joindront à la délégation.

La diapositive n° 7 vous donne un aperçu du calendrier prévu. Le régiment quittera Terre-Neuve le 21 avril. Les chefs des délégations participeront au Sommet sur la paix à Istanbul, le 23 avril. Le 24 avril, des cérémonies auront lieu aux monuments commémoratifs turc, français et britannique de Çanakkale. L'événement de marque sera un service à l'aube à la baie ANZAC, qui aura lieu le matin du 25 avril et qui sera suivi par des services commémoratifs organisés par les Turcs et les Néo-Zélandais. Le 26 avril, la délégation canadienne exécutera un programme privé qui comprendra des visites aux cimetières de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth pour y déposer des couronnes et rendre hommage aux Terre-Neuviens tombés au combat. La délégation reviendra au Canada le 28 avril.

Par ailleurs, la planification du 70^e anniversaire de la libération des Pays-Bas va bon train à Anciens Combattants Canada.

Avant d'entrer dans les détails des activités que le gouvernement du Canada prévoit pour cet anniversaire, j'aimerais inviter le conseiller spécial du ministre, major-général Richard Rohmer, qui est également l'aîné des anciens combattants canadiens de la libération des Pays-Bas, à vous fournir des renseignements généraux sur la bataille.

Nous parlons maintenant de la diapositive n° 8.

●(0855)

Mgén Richard Rohmer: Merci.

Permettez-moi de vous dire que je suis effectivement l'aîné des anciens combattants canadiens de la libération des Pays-Bas. C'est dû à mon âge, entre autres choses.

J'ai participé à la bataille en tant que membre de l'Escadron 430 de la force aérienne, qui menait ses opérations depuis la merveilleuse ville d'Eindhoven en Hollande. Je pilotais des chasseurs Mustang de reconnaissance. Notre travail aux commandes des Mustang consistait à soutenir l'armée. Nous participions à des missions de reconnaissance à basse altitude, visuelle et photographique, et nous dirigeons les tirs d'artillerie. Notre tâche ne consistait pas à abattre des avions, mais plutôt à soutenir l'armée, et je crois que nous avons réussi à le faire raisonnablement bien.

Lorsque nous sommes parvenus à un endroit appelé Venlo, en Hollande, Peter vous dira que j'ai détruit les ponts de cette ville, le 19 novembre, à l'aide d'une énorme pièce d'artillerie exploitée par la batterie britannique, un canon de huit pouces pour être précis. Montgomery avait décidé que les ponts devaient être rasés parce que les Allemands s'en servaient pour rapporter beaucoup de matériel pendant leur repli. Par conséquent, Montgomery a déclaré qu'il fallait le faire, qu'il fallait les détruire.

J'étais très âgé à l'époque. J'avais 20 ans. J'arrivais à distinguer le nez de l'avion de la queue de l'avion, et c'était à peu près tout. Quoi qu'il en soit, j'avais dirigé de nombreux tirs d'artillerie en Normandie et, par conséquent, on m'a choisi pour cette mission. L'arme utilisée était un canon ultra lourd. Il se trouve que c'était un canon américain de huit pouces que les Britanniques avaient assemblé et réussi à transporter dans la zone de bataille. C'était la première fois qu'il était exploité. En communiquant par radio avec les membres de la batterie, j'ai été en mesure de régler les tirs.

Pour ceux d'entre vous qui connaissent l'artillerie, je précise que le temps de vol des obus s'élevait à 55 secondes. J'avais exploité des canons de 150 millimètres ailleurs, et le premier tir a atterri en plein centre de Venlo. J'ai été atterri par l'ampleur des dommages que l'obus avait causés, mais j'ai réussi à faire atterrir les obus de l'autre côté de la Meuse. Puis les obus ont fini par atterrir juste à côté du pont, à 14 miles de distance du canon et, au matin, les ponts étaient démolis. J'ai obtenu un compte rendu complet de ces événements auprès des Britanniques. Le commandant de la batterie n'a jamais signalé la destruction des ponts, car les tirs avaient été réglés par un pilote de la force aérienne, et un colon en plus. Quoi qu'il en soit, nous avons réussi à les détruire.

Le temps que j'ai passé au sein de la force aérienne et en Hollande a été très instructif. Du moins, il a été pour moi, car j'ai réussi à survivre à l'événement. Par conséquent, je suis maintenant l'aîné.

Mes notes indiquent que, de l'automne de 1944 au printemps de 1945, la Première Armée canadienne a joué un rôle crucial dans la libération des Pays-Bas et de ses habitants qui avaient beaucoup souffert pendant l'occupation allemande.

L'armée était de nature internationale. Elle était composée de notre armée canadienne, des Britanniques, des Polonais, des Américains, des Belges et des Néerlandais, et elle comptait quelque 105 000 soldats. Quinze escadrons de chasse canadiens ont participé à cette bataille, et ils comprenaient un très grand nombre de Spitfire, de Typhoon et de Mustang.

Plus de 7 600 Canadiens ont perdu la vie au cours de la bataille de neuf mois pour la libération des Pays-Bas. Ce chiffre est énorme quand on y songe. Un grand nombre de jeunes Canadiens sont ensevelis en Hollande, et cela explique le respect que les Néerlandais ressentent à l'égard du Canada et rend compte de l'immense sacrifice qui a été consenti. Les Allemands étaient extrêmement difficiles à combattre. Nous savons que les Néerlandais sont très aimables envers nous, et j'ai eu l'occasion de retourner là-bas trois fois déjà dans le cadre de leurs merveilleuses célébrations du début de mai.

● (0900)

En ce qui concerne le rôle que le Canada a joué le 5 mai, les généraux allemands se sont rendus au général Foulkes du Canada et au prince Bernhard, à Wageningen. En 2004, au cours d'une visite à Wageningen, où une énorme parade défile le 5 mai, j'ai eu l'occasion de rencontrer le prince Bernhard, et nous sommes devenus de bons amis. C'est en grande partie ce que nous ferons au cours des cérémonies de commémorations qui auront lieu en Hollande ce printemps.

Nous partons d'ici le 1^{er} mai. La force aérienne a pris des dispositions pour nous transporter dans un ou deux Airbus, les 1 et 2 mai. Il y a toujours des discussions concernant la question de savoir si nous avons besoin de un ou deux avions. Toutefois, nous pensons que deux avions seront requis. Nous réglerons cette question. Le premier ministre nous accompagnera également. En fait, même notre ministre se rendra aux Pays-Bas pendant une courte période. Nous serons en mesure de célébrer premièrement à

Groesbeek, au grand cimetière de Hollande où un grand nombre de Canadiens sont inhumés. Cela aura lieu le 3 mai. Le prochain événement se déroulera à Holten, le jour suivant, et nous y participerons. Les Néerlandais s'occupent extrêmement bien de nos tombes, et ils font participer leurs jeunes à cet entretien.

Le ministre des Anciens Combattants nous accompagnera en Hollande pendant une partie de notre séjour. Le premier ministre et Mme Harper participeront également à une partie des activités.

Nous prévoyons amener 80 anciens combattants ayant participé à la bataille. Environ 50 d'entre eux feront partie de la délégation officielle, et les autres seront en mesure de nous accompagner grâce à une subvention de voyage de 2 000 \$. Nous avons fait cela lors des activités de commémoration du débarquement à Juno Beach, et nous allons le refaire pour la commémoration de la libération des Pays-Bas. Environ 80 anciens combattants sont maintenant inscrits soit pour prendre part à la délégation officielle, soit pour se prévaloir de l'aide au voyage de 2 000 \$. Cette aide de 2 000 \$ est également offerte aux accompagnateurs, si vous voulez, des anciens combattants. À l'âge de 91 ans, je suis en très bonne forme, mais bon nombre de mes collègues sont un peu plus âgés que moi, et leur état de santé n'est pas comme le mien en ce moment. Je suis en plutôt bonne santé, monsieur le président

Le président: Votre accolade de ce matin ne manquait pas de vigueur.

Mgén Richard Rohmer: Elle ne manquait assurément pas de vigueur. Bien entendu, à six pieds et quatre pouces, je ne suis pas vraiment de votre taille.

Le président: Et vous êtes un joueur de basketball étoile.

● (0905)

Mgén Richard Rohmer: Oui.

Je suis le représentant honoraire d'à peu près tout ce qui se fait dans la région de Toronto. Le chef de la police vient tout juste de prendre sa retraite. Il s'appelle Bill Blair. Il est très connu et, pendant 10 ans, il a été un chef remarquable. Il a décidé que ce serait une bonne chose de me nommer chef honoraire de la police de Toronto parce que je mesure six pieds et quatre et lui aussi. Alors, jeudi dernier, je me suis présenté à son bureau dans mon nouvel uniforme, accompagné du personnel-cadre. Après une bonne conversation, parce qu'il parle beaucoup et que j'ai une bonne écoute...

Des voix: Oh, oh!

Le président: Comme ce matin.

Mgén Richard Rohmer: Oui, comme ce matin. Je me tenais debout à côté de lui, je l'ai regardé droit dans les yeux et il m'a officiellement remis mon badge de policier honoraire, la carte affichant ma photo et tout le reste. C'est quelque chose qui a beaucoup d'importance pour moi. Je suis maintenant chef honoraire de la police de Toronto. Ma carte d'identité porte le numéro zéro, car la ville compte un grand nombre de chefs honoraires comme des premiers ministres, des politiciens et d'autres personnes formidables de ce type. Le fait que ce soit zéro plutôt qu'un ou cinq a son importance. C'est zéro. Cela signifie que je devrai dorénavant être très prudent dans tout ce que je fais à Toronto. Lorsque je retournerai là-bas aujourd'hui, je vais informer le chef que j'étais ici et que l'on m'a traité avec beaucoup de délicatesse et d'amabilité.

Soit dit en passant, mon nom, Rohmer, est alsacien. On dirait un nom allemand, mais c'est un nom français de bon aloi. Je me devais d'apporter cette précision pour m'assurer que vous comprendriez.

Or, la chose importante à retenir, la chose que je répète constamment et que je recommande au ministre de faire — et c'est à peu près la seule chose que je fais puisque je ne prends plus de décisions —, c'est qu'il faut mettre l'accent sur les vétérans. Cet événement s'adresse à eux. Même s'ils sont âgés et mal en point, ils ont apporté une contribution exceptionnelle il y a fort longtemps, et ils ont le respect authentique des Hollandais. Par conséquent, toute notre attention doit se porter sur notre façon de prendre soin d'eux.

Le ministre a décidé que nous serions accompagnés dans nos déplacements par neuf ou dix cadets du Collège militaire royal du Canada. Ils seront là pour aider les vétérans. En Normandie, nous étions accompagnés par un groupe des Services paramédicaux de Toronto, dont je suis d'ailleurs le chef honoraire — ce n'est qu'un exemple de ce que je vous disais tantôt —, et les vétérans n'avaient vraiment pas manqué de soins. Ces aidants étaient chargés de les faire descendre des autobus et des avions, etc., et tout cela fonctionnait à merveille. Cette fois, ce sont des cadets du Collège militaire royal du Canada qui nous accompagneront.

L'événement principal auquel nous participerons sera le grand défilé du 5 mai, à Wageningen. Des arrangements ont été pris pour permettre aux vétérans d'y participer. Ceux qui ne peuvent pas marcher défilent en voiture. Le premier ministre prononcera une courte allocution durant la cérémonie. La population de la ville se rassemble en empruntant toutes ces artères qui convergent vers le centre, et c'est à cet endroit que le défilé aura lieu. C'est aussi là que se trouve la plateforme de réception du salut. Le Canada a toujours occupé une place importante dans ce défilé, et nous serons accompagnés en Hollande par 150 membres de nos forces armées, notamment de l'Armée de terre et de la Force aérienne. Ce matin, j'ai déjeuné en anglais avec le chef d'état-major de la défense — il vous présente ses respects. C'est notre façon de faire. Et cela fonctionne très bien. Nous nous connaissons depuis l'enfance.

Oui?

Le président: Général, je ne sais pas combien de temps vous prévoyiez pour votre charmant exposé. Vous avez commencé il y a déjà 22 minutes, mais le prince Peter et le prince Francis ici présents ont des questions pointues à vous poser et nous aimerions qu'ils aient le temps de le faire.

• (0910)

Mgén Richard Rohmer: Eh bien, monsieur le président, je suis toujours conscient de la prudence qu'exerce la présidence à l'égard du temps, mais, vu mon âge, le temps ne veut plus dire grand-chose.

Des voix: Oh, oh!

Mgén Richard Rohmer: Quoi qu'il en soit, mon exposé est pour ainsi dire terminé. J'ajouterai néanmoins que nous ne ménageons pas nos efforts pour faire en sorte que cette commémoration soit particulièrement réussie, attendu que ce sera la dernière de quelque importance pour le Canada en Hollande en raison de l'âge des personnes concernées. C'est la fin.

J'ai largement dépassé le temps qui m'était alloué, et je vous suis reconnaissant de m'avoir permis de le faire, monsieur le président.

Le président: J'étais tout à fait obnubilé par votre présentation. Je vous remercie beaucoup.

M. Desrosiers souhaite-t-il ajouter quelque chose ou est-ce tout?

Madame Foster, je tenais à vous informer que je n'ai pas eu mon prénom de « Royal » dans les Dardanelles, mais bien à Saint-Isidore.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Nous entendons souvent parler du rôle du Canada aux Pays-Bas, non pas par le prince Bernhard, mais par le prince Peter. Aujourd'hui, cependant, vous pourrez en parler avec le prince Richard, ici présent.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci beaucoup.

Je dois vous avouer qu'à mon âge, le temps veut encore dire quelque chose.

D'abord et avant tout, général Rohmer, merci encore une fois pour tout ce que vous avez fait, et merci également à Anciens Combattants Canada pour ces formidables activités commémoratives en cours de préparation.

Comme vous le savez, je ne pourrai pas être des vôtres, car j'ai une commémoration à Halifax. Elle se tiendra devant le cénotaphe du quai 2, point de départ de la plupart de nos anciens combattants et lieu de retour pour ceux qui, comme vous, ont eu la chance de rentrer au pays.

Mgén Richard Rohmer: Oui.

M. Peter Stoffer: Je suis persuadé que ce sera un événement extraordinaire.

J'ai quelques questions pour vous concernant les activités commémoratives. Les 60^e et 65^e anniversaires seront également soulignés par le gouvernement canadien, de concert avec le gouvernement néerlandais, au camp de Westerbork, au centre des Pays-Bas. Pour ceux qui l'ignoraient, Westerbork était un camp de transit pour tous les Néerlandais et les Belges que l'on qualifiait d'« indésirables ». Ils étaient rassemblés, envoyés là-bas pour être classés en différentes catégories avant d'être transportés vers Auschwitz, Dachau et les autres camps de concentration.

La voie ferrée qui part de ce camp est devenue l'un des plus beaux monuments que l'on puisse imaginer. Parmi les prisonniers de guerre de l'époque, il y avait un artiste juif qui est retourné là-bas pour soulever les rails en les recourbant vers le ciel. La spirale ainsi dessinée symbolise l'envol des âmes vers le paradis tout en confirmant la volonté de ne plus jamais voir de train emprunter ce trajet.

Est-ce que le gouvernement canadien prévoit tenir des activités commémoratives au camp de Westerbork? C'est ma première question.

M. John Desrosiers (directeur par intérim, Opérations de commémoration, ministère des Anciens Combattants): Merci pour la question.

Je m'appelle John Desrosiers et je suis responsable du projet de commémoration de la libération des Pays-Bas. Notre équipe de reconnaissance s'est rendue là-bas en janvier et j'ai eu moi-même l'occasion de visiter le camp de Westerbork. Ce fut un moment très touchant. J'ai notamment pu voir ces rails dont vous venez de nous parler.

La délégation du gouvernement canadien assistera à une cérémonie qui se tiendra le 7 mai au camp de Westerbork. Cette délégation du ministère des Anciens Combattants regroupera 200 personnes, y compris les vétérans mentionnés par le major-général. C'est un événement de marque que nous devons intégrer à notre programme, à la lumière de ce que nous avons vécu en 2005. Il aura lieu le 7 mai.

M. Peter Stoffer: Merci.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a entamé des pourparlers avec le gouvernement turc. Comme vous le savez, sur la plupart des champs de bataille où les Ténéliens étaient présents, on a placé la statue d'un caribou faisant face à l'ennemi. Il n'y a toutefois toujours pas de telle statue à Gallipoli. La situation est notamment problématique du fait que le gouvernement turc est en principe encore un peu en colère contre nous en raison de notre motion au sujet du génocide arménien. Il y a tout de même eu des discussions entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Turquie pour qu'une statue de caribou puisse être placée là où des Ténéliens ont perdu la vie à Gallipoli.

Avez-vous participé à ces discussions? Sinon, serait-il possible que vous souleviez la question lors de votre passage là-bas pour savoir si l'on peut envisager l'installation d'une telle statue en mémoire des Ténéliens disparus? La statue qui était censée se retrouver à Gallipoli est maintenant dans le parc Bowring à St. John (Terre-Neuve). En principe, elle devrait être là-bas, mais des considérations politiques ont empêché que cela se concrétise.

Êtes-vous au fait de la situation? Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. John Desrosiers: Le ministère est au courant. Nous poursuivons nos efforts par l'intermédiaire de notre ambassade à Ankara pour faciliter les discussions entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement turc. Nous allons continuer à travailler dans ce sens-là en espérant un dénouement heureux dans un avenir rapproché.

• (0915)

M. Peter Stoffer: Très bien.

En notre nom à tous, je tiens à remercier le général Rohmer et les représentants du ministère. J'espère que vos activités commémoratives se dérouleront pour le mieux et je vous suis reconnaissant pour tout ce que vous avez fait.

Mgén Richard Rohmer: Ce serait encore mieux si vous pouviez être présent.

M. Peter Stoffer: Je ne peux malheureusement pas. Je peux vous assurer, général Rohmer, que nous ne serions pas très tranquilles. La dernière fois, avec Cliff Chadderton et toute la bande, nous avons fait pas mal de chahut. Mais nous avons eu beaucoup de plaisir. C'est un événement formidable. Ma mère est toujours vivante, même si elle souffre d'Alzheimer. Si elle était ici, elle vous ferait un gros câlin.

Merci beaucoup et mes meilleurs vœux à tous.

[Français]

Le président: Monsieur Lizon, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC): Merci à tous de votre présence aujourd'hui.

Général Rohmer, merci pour les grands services que vous avez rendus à notre pays. Si notre président ne l'avait pas souligné, je ne me serais pas rendu compte que vous parliez depuis 22 minutes. J'ai grandi en écoutant des récits de guerre, et je pourrais le faire pendant des heures. Je ne mets en doute rien de ce que vous nous avez dit, même lorsque vous parliez de votre grande taille. J'ai toutefois de la difficulté à croire — bien que vous l'ayez précisé à plus d'une occasion — que vous ne prenez aucune décision. Je trouve un peu étrange qu'un général ne prenne aucune décision, mais si c'est ce que vous avez indiqué...

Mgén Richard Rohmer: Vous devez me croire. Je n'ai pas de sang polonais, mais vous devez tout de même me croire.

Des voix: Oh, oh!

M. Wladyslaw Lizon: J'allais justement parler de nos origines. Peter Stoffer est originaire des Pays-Bas. Je suis né et j'ai grandi en Pologne, ce qui évoque la tradition de la 1^{re} division blindée polonaise qui faisait partie de la Première Armée canadienne et celle aussi, bien évidemment, des parachutistes du général Sosabowski et de l'opération Market Garden. Quand on commence à discuter de ces choses-là, et surtout de la bataille d'Arnhem, il y a tout de même des émotions qui ressortent et des esprits qui s'échauffent, mais laissons aux historiens le soin de régler ces questions-là.

Général, j'ai eu l'occasion, tout comme Laurie Hawn, de participer aux côtés de l'Armée canadienne aux marches de Nimègue. Je l'ai fait à deux reprises, soit l'an dernier et l'année précédente. Comme vous le savez, on tient une très belle cérémonie de commémoration au cimetière de Groesbeek le 3 mars. J'ai ainsi pu me rendre sur place, déposer une gerbe de fleurs et marcher entre les tombes en regardant les noms des disparus. Il y en avait un grand nombre qui étaient très jeunes; certains avaient sans doute dû mentir au sujet de leur âge.

Général, il y a une liste de toutes les célébrations, mais je ne sais pas, pour ce qui est de la commémoration du jour de la Victoire en Europe le...

Mgén Richard Rohmer: Le 5 mai.

M. Wladyslaw Lizon: Le 8 ou le 9 mai, il y aura une grande célébration en Europe. Je ne sais pas où elle se tiendra, car Poutine voulait que ce soit à Moscou. Certains chefs d'État ont convenu qu'ils n'iraient pas à Moscou. Je sais qu'il y aura des célébrations ici au Canada, mais qu'en est-il de l'Europe?

M. John Desrosiers: Pour ce qui est d'Anciens Combattants Canada, on ne prévoit pas participer à des commémorations du jour de la Victoire en Europe le 8 mai. Nous concentrerons nos efforts sur un événement qui aura lieu au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, où nous attendons plus de 200 anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. À ce moment-ci, nous mettons plutôt l'accent sur les activités de commémoration de la libération des Pays-Bas qui se tiendront du 1^{er} au 10 mai. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Néerlandais en fonction des thématiques qu'ils ont retenues. Ils veulent tenir des activités de commémoration les 3, 4 et 5 mai pour passer par la suite en mode célébration jusqu'à la journée du 9 mai où les anciens combattants canadiens feront leurs adieux aux Pays-Bas.

M. Wladyslaw Lizon: Ma deuxième question concerne la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale. La contribution de notre pays à cet effort de guerre est méconnue et sous-estimée. Si nous considérons les chiffres au prorata de la population, je crois que le Canada avait l'une des armées les plus importantes parmi les Alliés. Je pense que l'on ne peut trouver l'équivalent que du côté des Soviétiques, et peut-être des Britanniques. Toujours en proportion de leur population, les autres alliés avaient des armées beaucoup moins imposantes. La Pologne a déployé quelque 600 000 hommes, peut-être 700 000. Pour être à la hauteur de la contribution canadienne, il aurait fallu que son armée en compte quelque 3 millions et demi.

Que prévoyons-nous faire pour veiller à ce que les gens sachent de quoi il en retourne et soient à même de mieux évaluer notre contribution à ces efforts de guerre? Il y a une façon de s'y prendre. Nous n'avons pas simplement participé aux discussions avec tous les autres... Nous avons été l'une des forces de combat importantes dans la victoire contre Hitler.

● (0920)

Mgén Richard Rohmer: Je vais essayer de vous répondre.

Je pense que les mesures que nous prenons par l'entremise d'Anciens Combattants Canada et dans le cadre des grandes célébrations du jour J, aux Pays-Bas et ailleurs, nous permettent vraiment de raconter ce qui s'est passé du mieux que nous pouvons. À titre d'exemple, un de mes bons amis, Peter Mansbridge de CBC, était avec nous en Normandie en juin dernier. Son excellent reportage a été diffusé dans tout le Canada. Il est vraiment essentiel que les Canadiens soient au fait de toutes ces choses-là pour que le message puisse passer. En effet, il y a tellement de néo-Canadiens qui nous viennent de toutes les régions du globe, y compris la Pologne, qu'il est primordial de bien les renseigner sur ce qui s'est passé il y a maintenant 70 ans. C'est ce que nous nous employons à faire, et Peter nous accompagnera encore une fois aux Pays-Bas. C'est la meilleure façon d'y parvenir. Si on voulait faire comme les États-Unis, ce serait une autre paire de manches. Ils... mais à quoi bon.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Francis, vous avez la parole.

M. Frank Valeriotte (Guelph, Lib.): Merci, à vous tous d'avoir bien voulu comparaître devant nous aujourd'hui.

Avant de poser ma question, j'aimerais simplement dire que, bien que je n'aie aucun antécédent militaire, j'ai eu l'occasion de prendre pleinement conscience de cette importante réalité depuis mon élection à titre de député. Peu de gens sont au courant, mais après avoir acheté une maison d'époque à Guelph, qui est bien sûr la ville natale de John McCrae, j'ai découvert que c'est celle où avait été élevé Sir Charles Kingsmill, le premier amiral de la marine canadienne.

J'ai donc commencé à rénover la maison en essayant de lui redonner son caractère d'antan. J'ai travaillé pour ce faire en étroite collaboration avec deux vétérans de la marine, David Birtwistle et John Newstead — qui est décédé depuis — pour préserver en quelque sorte les souvenirs que recèle cette maison. C'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à vraiment comprendre la valeur de la commémoration. Nous avons acheté deux grosses pierres. J'ai obtenu l'autorisation de la marine canadienne pour y installer deux plaques afin de rappeler qu'il s'agissait de la maison natale de l'amiral Sir Charles Kingsmill et de souligner le 100^e anniversaire de la marine canadienne.

Vous vous souviendrez qu'en 2010, nous avions ces grands drapeaux à l'effigie de Charles Kingsmill. J'ai pu en obtenir un pour le hisser chez moi. Le 3 juillet de cette année-là, nous avons tenu une merveilleuse cérémonie — et je tiens à préciser que c'était à mes frais — avec tentes, drapeaux et clairons juste devant ma maison. La marine était représentée et nous avons paradé. Nous avons même eu droit à notre ration de rhum. Nous n'avons rien ménagé. Je peux vous assurer que c'était très émouvant. Chose intéressante, j'avais reçu la veille la visite de la petite fille de Charles Kingsmill. Comme elle est née après la mort de celui-ci, elle n'était jamais venue à sa maison. Nous en avons fait le tour tous les deux en pleurant. C'était vraiment une expérience chargée d'émotion.

Je n'ai toutefois jamais été aussi ému que l'an dernier alors que Julian Fantino a eu la gentillesse de m'inviter à l'accompagner sur les Chemins de mémoire en France et en Belgique. Nous avons parcouru tous les sentiers pour visiter les monuments et les cimetières. Nous sommes allés au cimetière de Essex Farm, là même où John McCrae a écrit *In Flanders Fields*. On aurait pu y entendre voler une mouche. Il y avait quelques jeunes adultes canadiens en même temps que nous sur ce sentier, et tout était bien tranquille. Ils étaient assis au pied de la plaque commémorative en l'honneur de John McCrae. L'un après l'autre, ils se sont levés pour réciter son poème, et l'on n'entendait rien d'autre dans tout le cimetière. Je ne pense pas avoir jamais ressenti autant d'émotion que ce jour-là.

Lors de mon séjour là-bas, j'ai pu constater à quel point notre présence en Europe a imprégné le tissu culturel de pays comme la France et la Belgique que j'ai pu visiter. Je ne saurais vous dire si c'est la même chose ailleurs sur le continent. Il n'est pas rare qu'on y parle des Canadiens, car nous demeurons encore aujourd'hui bien présents dans la vie des Français et des Belges.

Après ce préambule, voici donc ma question. Pendant que j'étais en Europe, j'ai noté que de nombreux étudiants canadiens travaillaient pour nous sur ces différents sites. Je me suis alors dit que je n'avais pas moi-même eu l'occasion d'apprendre à mieux connaître l'histoire militaire du Canada. J'aimerais bien toutefois que cela soit possible pour mes enfants. Pouvez-vous m'en dire davantage au sujet des possibilités de travail pour nos jeunes en Europe, des conditions d'emploi et de la durée possible de leur séjour dans nos différents sites de commémoration? Je ne sais pas si l'un de vous a des renseignements à ce sujet.

● (0925)

M. John Desrosiers: Je peux vous donner rapidement quelques détails, surtout concernant notre site de Vimy. Nous avons un programme permettant à des étudiants universitaires de travailler comme guides dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant. Ce sont les étudiants qui doivent manifester leur intérêt à cet égard. Il y a une rotation à tous les trimestres. Ils y vont pour une période de trois mois et sont logés dans des casernes à Arras, tout près de Vimy.

Il va de soi qu'ils deviennent des ambassadeurs de notre pays dans le nord de la France. Ils apprennent à très bien connaître les sites de Vimy et de Beaumont-Hamel. Ils travaillent comme étudiants guides dans nos deux langues officielles. Le programme est géré par notre groupe des Opérations européennes. Nous avons une équipe sur place à Vimy. Il y a un roulement constant d'étudiants.

En plus de ce programme d'Anciens Combattants Canada, le Centre Juno Beach a un programme d'échange dans le cadre duquel on fait venir des étudiants du Canada qui travaillent également comme guides. Je n'ai pas tous les détails quant au taux de participation et à la période d'emploi des étudiants.

Ce sont les deux programmes qui existent à ma connaissance pour les étudiants. Je me permets de profiter de l'occasion pour souligner qu'Anciens Combattants Canada estime assurément primordial de transmettre le flambeau du souvenir aux étudiants, tant au moyen de matériel didactique que d'activités de sensibilisation, comme vous l'indiquiez tout à l'heure.

Pour tous nos programmes à l'étranger, nos formateurs à l'interne conçoivent des outils d'enseignement dont nous faisons la promotion au sein du système scolaire. Dans la préparation de toutes nos cérémonies d'anniversaire, nous avons de la documentation qui est distribuée dans les écoles.

En outre, nous avons la chance d'avoir au Canada différentes entreprises qui organisent des visites guidées des champs de bataille, ce qui représente autant de perspectives d'emploi supplémentaires pour nos étudiants.

Nous savons que plus de 1 000 étudiants canadiens vont marcher avec nous aux Pays-Bas et participer aux mêmes cérémonies que nos anciens combattants. Nous nous faisons un devoir de les intégrer à nos activités en leur demandant par exemple de réciter un engagement à ne pas oublier ou de déposer une gerbe de fleurs au nom des jeunes. C'est ainsi que nous nous assurons de la mobilisation continue des jeunes. Grâce aux médias sociaux comme Twitter et Facebook, il suffit d'entrer en contact avec un seul jeune pour en mobiliser 10, et ainsi de suite.

M. Frank Valeriote: Lors de mon séjour en Europe, j'ai rencontré dans des musées des gens qui souhaitaient honorer la mémoire du lieutenant-colonel John McCrae de façon plus significative. Ils étaient à la recherche d'un lien quelconque avec le Canada. Je les ai mis en contact avec le directeur de l'école publique John-McCrae de Guelph afin que l'on puisse organiser des échanges entre les élèves.

Je me demandais si des mesures pouvaient être prises de façon plus concertée par le ministère afin de jumeler d'autres écoles, en France et en Belgique par exemple, avec des écoles publiques de Guelph ou d'ailleurs afin que les jeunes de ces pays puissent raconter à nos écoliers canadiens, non pas leurs souvenirs, mais ce qu'ils sont à même de constater en Europe. Nos jeunes pourraient ainsi mieux saisir la portée de nos efforts là-bas.

M. John Desrosiers: Il n'est jamais chose facile pour le gouvernement du Canada d'influer sur un programme d'études, car l'éducation est de compétence provinciale. Nous recevons plusieurs demandes de cet ordre, et il va de soi que nous nous employons à faciliter ces contacts.

Nous collaborons avec les écoles et les organisations canadiennes qui veulent organiser des échanges semblables. Je pourrais vous citer des exemples de situations où nos programmes de financement ont permis de mettre en contact de jeunes Canadiens et des écoliers étrangers.

Je pense que ces échanges sont désormais beaucoup plus faciles grâce à Skype et aux autres technologies disponibles. Je sais qu'il y a un programme de jumelage en cours entre des écoles françaises et d'autres de la région de Peel en Ontario.

Il y a donc des possibilités à ce chapitre. Je ne dirais pas qu'Anciens Combattants Canada joue un rôle déterminant dans l'établissement de ces contacts, mais nous facilitons certes les échanges entre les écoles dans toute la mesure du possible.

• (0930)

M. Frank Valeriote: Pourriez-vous nous transmettre des renseignements sur ce programme d'échange afin que nous puissions le faire connaître dans nos circonscriptions respectives et encourager en ce sens nos commissions scolaires?

M. John Desrosiers: Certainement.

Le vice-président (M. Peter Stoffer): Merci beaucoup.

Si vous avez encore une brève question, je suis persuadé que le comité vous permettra de la poser à la toute fin de la séance.

Nous passons maintenant au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires Combattants, M. Pierre Lemieux. Vous avez sept minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

D'abord et avant tout, merci beaucoup pour votre exposé. Il ne fait aucun doute que nos interventions aux Pays-Bas figurent parmi les hauts faits de l'histoire canadienne.

Général, je vous suis reconnaissant d'avoir rappelé à notre mémoire certains des événements qui se sont produits là-bas. Je dois donner tout le crédit qu'il mérite au commandant de batterie qui a réussi à détruire des ponts en tirant des obus de 8 pouces à 14 milles de distance. C'est tout un exploit quand on sait que l'artillerie n'était pas vraiment reconnue, surtout pendant la Seconde Guerre mondiale, pour sa grande précision. Il fallait vraiment le faire.

Mgén Richard Rohmer: Ce fut tout un exploit.

M. Pierre Lemieux: Oui, et merci de nous l'avoir rappelé.

J'ai une question d'ordre général. Pour les commémorations prévues aux Pays-Bas, je vois une liste de participants de différentes provenances. Il y a notamment des membres des Forces armées canadiennes, des étudiants, y compris des cadets, et des groupes touristiques. Qui assure la coordination de tout ce monde-là? Y a-t-il coordination à l'intérieur de chaque groupe, par exemple pour les 150 membres des Forces armées canadiennes, ou est-ce qu'il y a une organisation comme Anciens Combattants Canada qui se charge de tout le monde?

M. John Desrosiers: Lorsqu'il y a des activités de commémoration à l'étranger, nous travaillons en étroite collaboration avec les Forces armées canadiennes. Nous discutons chaque semaine de la façon dont nous allons coordonner nos efforts. Les 150 membres des Forces armées canadiennes dont vous venez de parler travailleront directement sous la responsabilité d'Anciens Combattants Canada. Il y aura peut-être d'autres militaires canadiens dans le secteur, mais ce sont ces 150 militaires qui formeront notre garde d'honneur et notre fanfare.

Les voyages organisés et la participation d'autres fanfares découlent davantage d'initiatives privées qui sont portées à notre connaissance. Nous voulons nous faire l'idée la plus complète possible de l'ampleur et de la teneur de la présence canadienne aux Pays-Bas. En outre, nous cherchons l'occasion d'intégrer ces gens-là à nos activités. Ainsi, nous avons organisé un événement privé pour la soirée du 6 mai, journée de repos pour nos anciens combattants. Une fanfare ontarienne et un chœur d'enfants de la Colombie-Britannique vont se réunir à l'extérieur de notre hôtel pour une prestation conjointe à l'intention de nos anciens combattants juste après le souper. Cela permet en outre à Anciens Combattants Canada et au gouvernement canadien d'avoir une meilleure idée du nombre de Canadiens qui se rendront aux Pays-Bas de manière à pouvoir leur offrir au besoin les services consulaires nécessaires et les renseigner le mieux possible.

M. Pierre Lemieux: Je remarque que certaines activités ne sont réservées qu'à la délégation du gouvernement du Canada. Qui fait partie de cette délégation?

M. John Desrosiers: Il s'agit de la délégation d'Anciens Combattants Canada. Nous voulons aider le plus grand nombre possible d'anciens combattants à retourner en Hollande. Nous nous attendons à ce que plus de 70 d'entre eux saisissent l'occasion de faire partie de la délégation. Nous collaborons avec les associations de l'armée, de la marine et de la force aérienne pour nommer ces anciens combattants. En raison de leur âge, nous avons une politique leur permettant d'être accompagnés d'une personne qui s'occupera de leurs soins quotidiens. C'est un aspect important de l'expérience. C'est quelqu'un qui accompagne l'ancien combattant. De plus, en raison de l'importance de s'occuper de nos anciens combattants, et de toute la délégation, et de leur bien-être, des membres du personnel médical de l'hôpital Sainte-Anne nous accompagnent. Il y aura également quatre médecins et quatre infirmières. Notre délégation comptera environ 200 personnes...

M. Pierre Lemieux: ... d'Anciens Combattants.

M. John Desrosiers: ... d'Anciens Combattants. Ce qui correspond presque, par pure coïncidence, à la capacité d'un Airbus.

M. Pierre Lemieux: C'est ce que l'on entend par « délégation du gouvernement du Canada seulement ». Lorsqu'il est question des visites de certains cimetières, musées ou cénotaphes, on fait référence à ce groupe de 200 à 250 personnes.

M. John Desrosiers: C'est exact.

• (0935)

M. Pierre Lemieux: D'accord.

J'ai vu que le 9 mai, il y aura une parade nationale, un festival de la Libération. À quel endroit cette activité aura-t-elle lieu?

M. John Desrosiers: À Apeldoorn.

Mgén Richard Rohmer: C'est une grande parade et c'est très important.

M. Pierre Lemieux: D'accord. Merci.

Je me demande si vous pouvez nous en dire plus sur d'autres commémorations qui auront lieu au cours de l'année. À la dernière page de votre présentation, on indique que d'autres activités sont prévues, et ce, jusqu'au 29 mai. Prévoit-on tenir d'autres activités entre les mois de mai et de décembre?

M. John Desrosiers: Il y a d'autres projets.

Du côté du gouvernement du Canada, aucune autre délégation ne sera envoyée à l'étranger durant cette période. Anciens Combattants Canada travaillera avec des groupes communautaires. Il existe des programmes de financement qui les aident à commémorer des événements importants. Chaque collectivité ressent de la fierté et accorde une importance particulière à un anniversaire ou à un moment historique en particulier. Notre rôle consiste à les aider par l'action communautaire. Après le mois de mai, Anciens Combattants Canada se concentrera sur la Semaine des anciens combattants, qui vise à sensibiliser davantage les gens. Nous maintenons nos programmes en place pour faire en sorte que les Canadiens soient au courant pour ce qui est de la période de sensibilisation accrue concernant les Première et Seconde Guerres mondiales.

M. Pierre Lemieux: Il existe des programmes de financement visant à aider des collectivités ou des groupes et des associations qui veulent tenir une activité de commémoration.

M. John Desrosiers: C'est exact. Nous avons un Fonds de partenariat d'action communautaire. Il permet à des collectivités de recevoir un financement modeste qui les aide à tenir des activités commémoratives

M. Pierre Lemieux: Excellent. Je suppose que l'information est sur le site Web.

M. John Desrosiers: Oui.

M. Pierre Lemieux: Bien. Merci.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (M. Peter Stoffer): Merci beaucoup.

Mgén Richard Rohmer: Puis-je ajouter quelque chose?

Le vice-président (M. Peter Stoffer): Oui, monsieur. Allez-y, général Rohmer.

Mgén Richard Rohmer: L'occasion s'est présentée. Vous avez parlé d'une fanfare. Parmi les fanfares qui se rendront là-bas, il y a celle du Burlington Teen Tour Band. Elle vient de Burlington, elle existe depuis les années 1960, et c'est une fabuleuse fanfare composée de jeunes de 12 à 18 ans. Ils sont exceptionnels.

Si je le mentionne, c'est qu'ils s'y rendront pour eux-mêmes. Il s'avère que je suis leur protecteur, et auparavant, Lincoln Alexander et moi avions tous les deux ce rôle. Il ne reste que moi maintenant, mais la fanfare y sera. La force aérienne a accepté de transporter les instruments, mais il n'y a pas suffisamment de place, et nous devons amasser des fonds pour le voyage de toute façon. C'est ainsi que fonctionnent les choses. Je devais parler de cette fanfare. Il y aura également le Kindcardine Scottish Pipe Band, qui vient de l'Ontario. J'ai marché derrière cette fanfare le samedi soir pendant 50 ans.

[Français]

Le président: Monsieur Chicoine, vous avez la parole.

M. Sylvain Chicoine (Châteauguay—Saint-Constant, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être venus nous donner leur point de vue sur les commémorations qui vont avoir lieu aux Pays-Bas.

Major-général Rohmer, j'aimerais d'abord vous dire, ainsi qu'à mes collègues du comité, que j'ai eu l'occasion de participer aux commémorations du 69^e anniversaire du débarquement de Normandie il y a deux ans. La délégation canadienne d'anciens combattants n'était pas nombreuse. Il n'y avait qu'une dizaine ou une quinzaine de personnes.

Or ce qui m'a le plus frappé et touché, c'était de voir que les Français étaient aussi chaleureux envers les vétérans. On les traitait comme de vraies vedettes. Des gens de tous les âges, aussi bien 20, 25 que 50 ans, voulaient leur parler, être photographiés à leurs côtés et leur exprimer leur reconnaissance du fait qu'ils avaient libéré leurs parents ou grands-parents et qu'ils leur avaient sauvé la vie. Cela m'a vraiment beaucoup touché.

Comme vous l'avez dit, major-général Rohmer, en dispensant vos sages conseils au ministre, à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération des Pays-Bas, il faudra entièrement mettre l'accent sur les anciens combattants puisque ceux-ci sont vieillissants et que nous perdons malheureusement certains d'entre eux d'une année à l'autre. Ce sera probablement pour plusieurs la dernière occasion d'aller en voyage là-bas.

Vous nous avez dit avoir participé à quelques commémorations aux Pays-Bas. J'imagine que dans ces situations les anciens combattants sont traités de la même façon, c'est-à-dire avec une très grande reconnaissance, et que les gens les invitent même à partager un repas chez eux. J'ai été témoin d'invitations de ce genre. Si j'étais un ancien combattant, je crois que de tels témoignages seraient pour moi la plus belle marque de reconnaissance.

Pourriez-vous nous parler brièvement de votre expérience auprès des citoyens néerlandais et nous dire s'ils étaient aussi chaleureux et reconnaissants que l'étaient les citoyens français, il y a deux ans?

● (0940)

[Traduction]

Mgén Richard Rohmer: Oui. Je pourrais vous raconter une anecdote et elle concerne le prince Bernhard.

C'était lors des commémorations qui ont eu lieu en l'an 2000. J'étais en Hollande. Je m'y suis rendu avec l'aide de gens de la ville de Venlo, où j'avais démoli le pont. Ils ont su que je l'avais fait et ils nous ont invités, ma femme et moi, à une célébration d'une semaine qui avait lieu en mai 2000. J'ai découvert qu'une grande parade était prévue à Wageningen, et je me suis organisé pour avoir des billets. Elle avait lieu à la fin de la semaine, un samedi, et j'étais en uniforme.

Avant de porter mon uniforme, je demande toujours la permission au chef d'état-major de la défense en poste. C'est approprié, et je le fais. J'ai de nouveau un rôle officiel dans les forces. J'ai été nommé conseiller honoraire au chef d'état major de la défense. Nous nous sommes rencontrés ce matin.

Quoi qu'il en soit, je me suis rendu à la parade, et j'étais assis derrière la plateforme de réception du salut. Lorsque la parade a commencé, c'est le prince Bernhard qui recevait le salut. Il n'était pas en uniforme. À la fin de la parade, nous sommes allés à une grande réception qui se tenait dans un édifice voisin de l'endroit.

Ma femme et moi nous y sommes rendus et nous étions au milieu des gens. Il y avait quelques marches et une porte en verre. J'ai dit à Mary-O « je suis prêt à parier que le prince Bernhard s'y trouve ». Nous nous sommes rendus près de la porte qu'un homme surveillait. Je portais mon uniforme et tout, et il nous a ouvert la porte. Je suis entré avec ma femme. Au bout d'une minute, un jeune membre de la force aérienne, qui avait une aiguillette, s'est présenté devant moi et m'a dit « général, vous et moi portons les mêmes épaulettes ». Il était en effet le chef de la force aérienne, un jeune général. Je lui ai dit que nous voulions rencontrer le prince Bernhard. « Il est là-bas », lui ai-je dit. Il a dit « ah ». Après environ une minute — le prince Bernhard était assis avec deux jolies vieilles dames, alors c'était correct —, nous avons rencontré le prince.

Il se trouve que c'était un ancien pilote. C'est mon cas aussi. Nous avons tout de suite sympathisé. J'ai des photos de cette rencontre. Après un instant, il avait mis son bras autour de mon moi, et j'avais fait de même. Nous sommes tout de suite devenus de bons amis. Nous avons correspondu jusqu'à son décès. Tous les 5 mai, je lui envoyais un petit mot.

Le fait est qu'en Hollande, les gens se souviennent vraiment. Ils voient la contribution du Canada à leur liberté. Compte tenu de tous les gens qui sont morts, plus de 7 000 personnes, ils n'ont pas oublié. Les Allemands les ont tellement mal traités durant la guerre que ce type d'intervention reste avec eux — et avec nous lorsque nous sommes là-bas avec eux.

Ce n'est qu'un exemple.

[Français]

M. Sylvain Chicoine: Je vous remercie. J'espère que le plus grand nombre possible d'anciens combattants auront l'occasion de faire le voyage et de recevoir, peut-être pour la dernière fois, une telle marque de reconnaissance. Comme je l'ai dit déjà, si j'étais militaire, ce genre de témoignage me toucherait énormément.

Je vous remercie encore une fois.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Hawn.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de votre présence.

Général Rohmer, j'ai moi-même déjà décollé d'Eindhoven, mais 30 ans après vous. Évidemment, c'était à une époque plus amicale.

Mgén Richard Rohmer: La piste d'Eindhoven n'est qu'une seule bande; on parle d'environ 10 degrés. C'est à partir de cela que nous devions opérer. C'est encore la même chose, mais c'est bien entretenu maintenant.

● (0945)

L'hon. Laurie Hawn: Et nous avons utilisé un peu plus la piste que vous.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Laurie Hawn: J'ai vécu dans la région de l'Alsace. Vous parliez de votre nom et de vos origines, et bien entendu, selon le moment dans l'histoire dont vous parliez, votre nom pourrait bien être allemand.

Mgén Richard Rohmer: C'est un nom français.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Laurie Hawn: Je comprends.

C'est de cette façon que je m'en souviendrais aussi.

Le président: Il faut l'écrire avec ces lettres: « e-a-u »

L'hon. Laurie Hawn: C'est cela.

Nous parlons de la campagne de Gallipoli, monsieur le général. Il y a le sens de l'histoire et le sentiment de reconnaissance et la compréhension de l'histoire des Canadiens. Pour les Australiens et les Néo-Zélandais, la campagne de Gallipoli est un événement majeur. Évidemment, la bataille de Vimy a été un événement majeur pour les Canadiens.

Pouvez-vous comparer les deux, soit le lien qu'ont les Néo-Zélandais et les Australiens avec Gallipoli et celui qu'ont les Canadiens avec Vimy? Pouvons-nous apprendre des choses de ces gens sur la façon dont nous nous identifions à Vimy par rapport à la façon dont ils s'identifient à Gallipoli?

Mgén Richard Rohmer: Je ne peux aucunement répondre à cette question, car ni vous, ni moi, n'y étions.

Nous savons que les Australiens, et je me suis entraîné avec certains d'entre eux, sont des superbes gens très différents.

Je ne suis pas du tout en mesure de répondre à votre question.

L'hon. Laurie Hawn: Je ne parle pas du tout du volet militaire, mais plutôt de notre rapport à l'histoire et de la façon dont nous commémorons les événements.

Mgén Richard Rohmer: Tout ce que je peux dire sur Gallipoli, c'est Churchill, n'est-ce pas?

L'hon. Laurie Hawn: Il a connu de meilleurs moments.

Mgén Richard Rohmer: Bien entendu. C'est ce que je ne peux... C'est une excellente question, mais je ne peux pas y répondre.

L'hon. Laurie Hawn: D'accord. Merci.

Vous avez vécu beaucoup d'événements et de commémorations du genre. Nous avons participé ensemble à quelques-uns d'entre eux, comme vous l'avez fait avec Peter. Dans un certain nombre de cas, vous étiez avec la reine.

Je ne crois pas que vous étiez au dévoilement du monument commémoratif en l'honneur du Bomber Command.

Mgén Richard Rohmer: Non, je n'en faisais pas partie. J'avais d'autres fonctions.

L'hon. Laurie Hawn: Je comprends, mais nous sommes tous des humains.

Mgén Richard Rohmer: Oui, c'est vrai.

L'hon. Laurie Hawn: En ce qui concerne la reine, vous avez participé à plusieurs événements de ce type avec elle.

Quelle a été votre expérience en ce qui concerne son intérêt pour l'histoire et pour le rôle qu'y ont joué les Canadiens? Je sais qu'elle a de très bonnes connaissances à cet égard.

Mgén Richard Rohmer: Oui, effectivement.

C'est en 1975 que je l'ai rencontrée pour la première fois. J'étais commandant du Groupe Réserve aérienne à l'époque où il a été formé.

Cela s'est passé à Tortola. C'était à l'occasion du 25^e anniversaire de son accession au trône. On m'avait demandé de recueillir des fonds pour l'achat d'une ambulance — compte tenu de mes liens avec l'Organisation Ambulance Saint-Jean —, de la faire transporter à Tortola et de demander à la reine de la présenter au ministre en chef à la rentrée parlementaire. C'était en 1977, je crois.

C'était la première fois que je la rencontrais. J'ai recueilli de l'argent pour l'ambulance, je l'ai fait construire et je l'ai fait transporter par avion. Le commandant du Commandement aérien, où j'étais à ce moment-là, a dit qu'un exercice de formation aurait lieu à Tortola, étrangement.

Nous avons fait transporter l'ambulance, et lorsque la reine est arrivée à l'hôpital, je me trouvais devant cette belle ambulance neuve. J'avais les clés. Mary-O m'accompagnait. Lorsque la reine est arrivée, j'ai fait ce que j'étais censé faire. Je lui ai tendu les clés et je lui ai dit « Votre Majesté, en votre qualité de chef souveraine de l'Ordre de Saint-Jean, pourriez-vous remettre les clés au ministre en chef? » Il se trouvait juste à côté d'elle — un grand homme. Elle l'a fait.

Par la suite, elle m'a dit « général, vous savez peut-être que j'ai conduit une ambulance durant la guerre ». Je lui ai répondu « bien sûr, Votre Majesté, je m'en rappelle très bien ». Elle m'a dit qu'elle aimerait bien voir l'intérieur de l'ambulance et je l'ai invitée à m'accompagner. Il y avait une petite rampe sur le côté et un point de déchargement. Nous avons des photos. Elle m'a suivi, et je suis monté jusqu'à la porte et j'ai appuyé sur le bouton, mais quelqu'un avait fermé la porte à clé et c'est le ministre en chef qui avait les clés. Elle a dit que c'était bien. Nous avons les photos sur lesquelles on la voit sourire et rire.

Je peux vous dire que c'était une très jolie jeune dame. Elle était vraiment belle.

Le président: Elle est plus jeune que vous.

Mgén Richard Rohmer: Tout le monde est plus jeune que moi.

Des voix: Oh, oh!

Mgén Richard Rohmer: Ce soir-là... Je dois vous raconter cela, à titre confidentiel, bien sûr.

Des voix: Oh, oh!

Mgén Richard Rohmer: Ce soir-là, il y avait une réception sur le Britannia. J'avais des liens avec Paul Martin à l'époque — nous avons travaillé ensemble — et j'avais été invité sur le navire. Je suis un étranger, mais cela a fonctionné, et d'une manière ou d'une autre, nous sommes montés à bord. Je portais ma tenue de mess et j'étais le dernier en ligne pour rencontrer Sa Majesté et le prince Philip.

Notre tour est venu, et elle voulait me parler. Elle a permis au prince de se retirer. Elle était allée au Canada dans le cadre des célébrations de son anniversaire en tant que reine, et le premier ministre de l'époque l'avait vraiment contrariée. Je ne le nommerai pas — nous savions tous qui il était, un type très bien —, car il l'a fait demeurer à Ottawa tout au long de sa visite au Canada pour les célébrations du 25^e anniversaire de son accession au trône.

Elle me parlait du premier ministre en très bons termes et ne l'appelait jamais par son nom; elle n'utilisait même pas le mot « monsieur ». Elle était contrariée par le fait qu'il l'avait fait demeurer à Ottawa.

• (0950)

Le président: Il y avait une minorité à l'époque.

Mgén Richard Rohmer: Je ne fais pas de politique. Vous le savez, monsieur le président.

Le président: Lorsque vous parlez de Paul Martin, vous parlez bien « du » Paul Martin et non de Paul Martin junior, qui est arrivé plus tard.

Mgén Richard Rohmer: Non, je parle du vrai Paul Martin.

Des voix: Oh, oh!

Mgén Richard Rohmer: Il était à Windsor. J'ai été chancelier de l'Université de Windsor pendant 13 ans, et Paul...

Non, je ne peux pas vous raconter une anecdote sur Paul Martin. Je pourrais, mais je ne le ferai pas.

Le président: Il aimait aussi raconter des histoires.

Mgén Richard Rohmer: En tout cas... En réalité, nous avons eu une très belle conversation, et elle était toujours très fâchée en raison de cet incident.

Je l'ai rencontrée à plusieurs reprises par la suite. Au Centre Juno Beach, en 2004 — je dirigeais l'organisme qui avait organisé l'événement, et il y a une très belle photo — lorsqu'elle est arrivée, elle était suivie... et de l'autre côté de la voiture, je menais un petit groupe qui devait la rencontrer. Ensuite, le prince Phillip lui-même est sorti de l'autre côté du véhicule et en a fait le tour; il était vêtu de son uniforme d'amiral avec des galons dorés jusque sous le bras. Lorsqu'il est arrivé, je lui ai tendu la main — après le salut militaire, évidemment — et je lui ai dit « Je suis le général Rohmer ». Il a répondu « Je sais qui vous êtes, et vous avez plus de médailles que moi. »

Des voix: Oh, oh!

Mgén Richard Rohmer: De toute façon, je n'ai pas d'autres histoires au sujet de la reine, à l'exception qu'elle est fantastique.

L'hon. Laurie Hawn: Merci

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, colonel.

Monsieur Boughen.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): J'aimerais seulement faire une observation. Je ne fais pas partie du comité, mais je suis certainement heureux d'être ici ce matin et d'entendre les témoins.

Pourriez-vous préciser aux membres du comité ce qui se passe après la célébration initiale? Souvent, on organise des événements et ensuite, les choses se calment et rien ne se passe jusqu'au prochain millénaire, etc. Selon vous, les efforts se poursuivront-ils après les célébrations qui se tiendront en mai? A-t-on prévu une façon d'établir des liens entre les anciens combattants, de leur donner la chance de socialiser, et de les mettre à l'avant-scène dans certaines circonstances pour souligner leur contribution au pays?

Il me semble que nous faisons beaucoup de tapage pour ensuite plier boutique. Croyez-vous qu'on peut faire quelque chose pour éviter cela et veiller à mettre en oeuvre des mesures permanentes pour les anciens combattants?

Mgénéral Richard Rohmer: Le problème, c'est l'âge. Cet événement — et je dis cela tous les 10 ans — sera le dernier pour les combattants de la Deuxième Guerre mondiale. Il n'y aura plus de grandes cérémonies décennales, car nous aurons tous disparu. C'est aussi simple que cela.

En ce qui concerne la question de savoir s'il est possible d'établir des liens continus entre des anciens combattants âgés ou nouveaux, je ne suis au courant d'aucun projet en ce sens.

John, a-t-on planifié quelque chose à cet égard?

M. John Desrosiers: Comme le major-général l'a mentionné, pour Anciens Combattants Canada, le cycle de 10 ans, ou le 60^e ou le 70^e anniversaire, par exemple, représente une occasion d'organiser une célébration beaucoup plus élaborée que lors du 68^e ou du 69^e anniversaire, par exemple.

Une partie de la stratégie du gouvernement du Canada a toujours été d'envoyer une délégation à l'étranger. En raison de l'âge des anciens combattants, en moyenne 91 ans, il était très important de reconnaître que le 70^e cycle était le dernier. Nous avons certainement observé une prise de conscience plus prononcée à l'égard du 70^e anniversaire du jour J en juin dernier, lorsque 99 anciens combattants sont retournés en France. Nous prévoyons que de 130 à 140 anciens combattants qui ont participé à la libération des Pays-Bas retourneront en Hollande.

De façon plus concrète, le gouvernement du Canada, dans le cadre des 100^e et 75^e anniversaires des première et deuxième guerres mondiales, a certainement prévu un moyen de commémorer la Deuxième Guerre mondiale: il s'agit d'une épinglette et d'un certificat que tous les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale pourront recevoir par l'entremise d'une certification ou d'une nomination dans laquelle ils s'identifient et nous nous assurons qu'ils obtiennent cette épinglette.

En ce qui concerne la période morte après les événements, il s'agit vraiment de sensibiliser les membres de la communauté et d'obtenir leur participation. Il faut les sensibiliser à l'importance du rôle du Canada dans les réalisations militaires. Une partie de cette responsabilité revient à Anciens Combattants Canada et certainement à nos ministères, notamment le MDN et le ministère du Patrimoine canadien. Pendant cette période de sensibilisation accrue qui s'étire jusqu'en 2020, le Canada aura l'occasion de veiller à ce que les Canadiens d'un océan à l'autre soient mis au courant des services rendus par les anciens combattants, c'est-à-dire ce qu'ont fait pour nous ces hommes et ces femmes il y a 70 ans. De plus, des

événements connexes seront sûrement organisés dans nos collectivités.

• (0955)

Le président: Merci beaucoup.

Étant donné que la prochaine intervention est une gracieuseté du NPD qui fait un cadeau à Frank Valeriotte, j'ai pensé faire mes observations finales à l'avance, car je n'aurai peut-être pas le temps après Frank.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Cela concerne le jeudi 2 avril. Nous reprendrons notre étude sur le continuum des services de transition avec le commodore Watson, directeur général des Services de bien-être et moral au ministère de la Défense nationale, ainsi que ses deux collègues, le colonel Gérard Blais, directeur, Gestion du soutien aux blessés et Phil Marcus, vice-président associé, Opérations des politiques et de la gestion de produits. Ils comparaitront pour discuter du régime d'assurance-revenu militaire.

[Français]

Cette rencontre, qui sera la 44^e séance du Comité permanent des anciens combattants, commencera à 8 h 45 et se tiendra ici, dans la pièce 112-Nord. Sa durée sera d'environ une heure.

[Traduction]

Monsieur Valeriotte, prenez tout le temps que vous voulez.

M. Frank Valeriotte: Je serai bref. J'ai eu l'occasion de me rendre à la porte de Menin et de déposer des couronnes de fleurs avec le ministre Fantino. Là-bas, on tient John McCrae en très haute estime. Plusieurs personnes m'ont parlé de lui lorsqu'elles ont appris que je venais de Guelph.

J'aimerais savoir si on a planifié un événement commémoratif en Europe, en Belgique ou en France, à la mémoire de John McCrae. A-t-on prévu un événement commémoratif?

Mgénéral Richard Rohmer: À ma connaissance, il n'y a rien en ce moment, mais c'est une initiative qui pourrait émerger à l'avenir.

Puis-je faire une observation finale, monsieur le président?

• (1000)

Le président: Vous avez tout le temps que vous voulez.

Mgénéral Richard Rohmer: J'aimerais avoir 30 secondes.

Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de comparaître, de participer à cet événement, de donner notre avis et de découvrir l'intérêt qu'éprouvent les membres envers ce sujet. J'aimerais vous rappeler que demain, c'est le 1^{er} avril. C'est également le 91^e anniversaire de l'Aviation royale du Canada. Je le sais, car je suis un peu plus vieux que la Force aérienne. Habituellement, on célèbre cet anniversaire avec un dîner militaire dans toutes les bases de la Force aérienne au pays. Je ne voulais pas partir sans indiquer aux honorables membres du comité que la Force aérienne est très âgée, mais qu'elle est très compétente, qu'elle a beaucoup d'expérience et qu'un bel avenir s'ouvre devant elle. Un nouvel avion est arrivé hier ou avant-hier à Trenton, un nouveau Globemaster. Je tenais à faire savoir aux membres du comité que demain sera un jour très important pour la Force aérienne.

Le président: Général Rohmer, madame Foster, monsieur Desrosiers, au nom du comité, j'aimerais vous remercier d'avoir comparu, de nous avoir informés et de nous avoir inspirés. Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>